

Atelier de réflexion sur la formation des comités

Critères retenus pour la formation des comités

- Délimitation géographique (les comités sont formés par bloc ou par section communale)
- Représentativité (toutes les couches ou secteurs sont représentés)
- Balance de genre (un quota d'au moins 30% de femmes est exigé)
- Procuracy (les membres doivent avoir un mandat de l'organisation ou du secteur représenté)
- Apolitique (Les comités ne sont pas des organisations politiques ou idéologiques)
- Non confessionnel (Les comités n'ont pas de préférence religieuse)
- Non lucratif (Les membres n'ont pas de rémunération et ne peuvent mettre en œuvre des activités génératrices de revenus)
- Expérience (Les organisations ou secteurs faisant partie des comités doivent être reconnus et avoir déjà posé de bonnes actions dans la communauté)
- Capacité de transmission (les comités devront transmettre des messages et des formations à la communauté)
- Sens de leadership

Responsabilités des comités de zone

1. Identifier les problèmes / besoins de la communauté et définir les priorités;
2. Traduire les priorités sous forme de projets et aider la communauté à élaborer son plan de développement;
3. Sensibiliser et renforcer la capacité de la communauté sur la gestion des déchets;
4. Superviser / Surveiller l'exécution des projets et faire des recommandations y relatives;
5. Faire la promotion de la vision de CEN auprès des organisations de base et la population cible;
6. Informer les organisations de base sur les activités de CEN;
7. Informer CEN sur l'état d'avancement des projets;
8. Servir d'intermédiaire entre CEN et les organisations de base;
9. Préparer des rapports périodiques sur le déroulement du projet;

Responsabilités de CEN à l'endroit du comité

1. Planifier des rencontres périodiques avec le comité;
2. Conduire des séances de formations sur mesure à l'endroit du comité;
3. Mettre en place une structure technologique pour la promotion des projets provenant des organisations;
4. Superviser le comité dans ses attributions;
5. Fournir des outils au comité pour la promotion de la vision de CEN (flyers, pancartes, maillots, etc.) et pour la réalisation de certaines sessions de formation dédiées à la communauté.